



LE MOT DU MAIRE

Chères Vicoises, chers Vicois,

Chères Lagraulassiennes,
chers Lagraulassiens,



Premier dossier qui s'est imposé à moi au lendemain de mon élection : celui des festivités de Pentecôte dans notre commune. Après deux années de suspension décidées par l'ancienne équipe municipale, 2014 marquait la reprise de ces fêtes. L'enjeu était de taille tant sur l'aspect économique qu'en matière de sécurité. La fête devait être tranquillisée et le flot des festayres canalisé afin que tout se déroule dans la convivialité et la bonne humeur. Le pari était osé. Pourtant c'est bien le défi que, mon équipe et moi-même, avons finalement relevé !

En terme de sécurité, de nombreux dispositifs ont été mis en place et portent aujourd'hui leurs fruits : caméras de surveillance, fermeture du périmètre, mise en place d'un PC sécurité inter-organismes, mise en place d'un numéro de permanence... Toutes ces mesures ont permis de tranquilliser l'évènement, permettant aux festayres de profiter pleinement tout en préservant la sérénité des Vicois.

Pérenniser la fête, c'était aussi trouver un équilibre financier. Ainsi grâce à la mise en place du périmètre payant (10€) et à la participation financière de tous les festayres, le budget des festivités de Pentecôte s'est enfin équilibré pour la première fois en 2018. 2019 devrait confirmer cette dynamique.

Je suis particulièrement heureux et fier du résultat obtenu aujourd'hui. Cela demande, chaque édition, une vigilance renouvelée mais aujourd'hui, grâce au travail réalisé en partenariat avec l'association Pentecôtavic et le Club Taurin Vicois notamment, les fêtes semblent être relancées et la situation stabilisée pour le plus grand plaisir de tous.

Bien à vous,

Le Maire,
Michel Espié

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

La petite histoire..... p. 8

Ville de



HOMMAGE A JOSE BENTEGEAC.



Vendredi 8 février dernier au soir, José Bentegeac, conseillère municipale, est décédée. Malgré son optimisme et son dynamisme, la maladie aura eu raison d'elle. Après

avoir beaucoup voyagé durant sa carrière, cette passionnée des arts et de la culture était revenue il y a quelques années s'installer à Vic, sa ville d'enfance, dans la maison familiale qu'elle avait restaurée avec beaucoup de goût.

Elle aura su, ces dernières années, marquer Vic-Fezensac de son empreinte. Elle a notamment, pendant un temps, organisé le « Circuit des arts » pour l'association Pentecôtavic et était très active dans l'association Tempo Latino. Elle était d'ailleurs très présente dans beaucoup d'associations vicoises.

Au sein de la Mairie de Vic-Fezensac, elle aura participé activement à la venue de l'exposition « Chambas » dans la commune et aura œuvré pour que les tableaux de Guy

Jouanin, peintre colliourenc qu'elle appréciait, soient installés en bonne place dans l'Hôtel de Ville.

Elle adorait également le jardinage et les fleurs, en particulier les roses. Ces roses dont elle parlait toujours avec beaucoup d'amour. Cette passion, elle voulait la partager avec tous. En 2015, elle avait lancé au sein de la Municipalité de Vic, le projet « Fleurissons notre ville », un projet réussi auquel elle était très attachée et pour lequel elle s'est beaucoup investie. Sa façon à elle de « fleurir notre vie ».

Sa disparition laisse un grand vide pour beaucoup. L'ensemble du Conseil Municipal tient à lui rendre un hommage tout particulier et à la remercier profondément de son engagement.

DES AMENAGEMENTS DE MISE EN CONFORMITE PREVUS AU GYMNASE.

En fin d'année 2018, la commission sécurité de l'arrondissement d'Auch a émis un avis défavorable à l'ouverture au public de la partie « club house » du gymnase

municipal. Des aménagements de mise en conformité s'avèrent donc indispensables pour répondre aux exigences de sécurité notamment incendie. Des travaux d'électricité, de plâtrerie, de plomberie ainsi que le changement des huisseries sont à prévoir pour un montant chiffré à près de 70 000 euros. Les travaux

concernent principalement la partie club house mais aussi certains autres locaux annexes (locaux de rangement). Une subvention dans le cadre de la DETR (Etat) a été sollicitée. Ces travaux devraient débuter fin septembre.

CREATION D'UN MONUMENT AUX MORTS A LAGRAULAS

Afin d'honorer la mémoire des Lagraulassiens morts pour la France et des anciens combattants

comme il se doit, le monument aux morts de Lagraulassiens nécessite d'être rénové. Monsieur le Maire a donc proposé le remplacement de la plaque existante et la création d'un socle afin de matérialiser au mieux ce monument.

Le montant de l'opération s'élève à 2 400 euros HT. L'ONAC et le Souvenir Français devraient participer respectivement sur ce dossier à hauteur de 500 et 200 euros.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019

- ✓ Des taux d'impositions inchangés
- ✓ Une baisse des charges à caractère général
- ✓ Un soutien aux associations constant



4 645 387,32 €

C'est le montant des dépenses de fonctionnement pour 2019

La baisse des dépenses à caractère général :

- 2,6 %

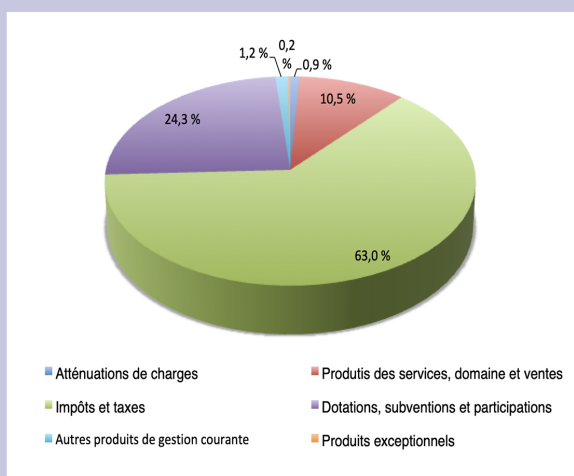
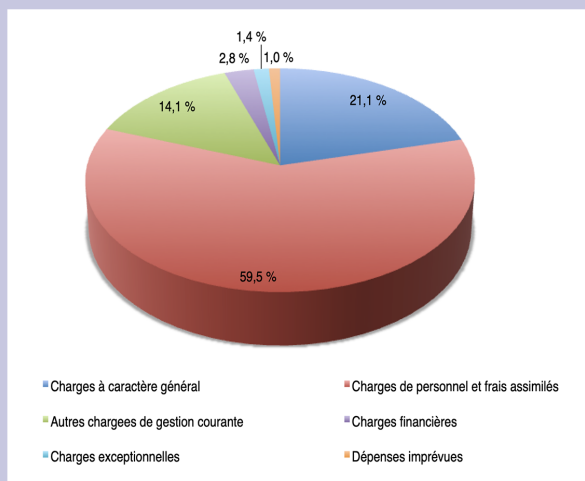
(variation de budget primitif à budget primitif)

Montant global des subventions attribuées aux associations :

348 460 €

Il s'agit du second poste de dépenses le plus important du budget de fonctionnement après les charges de personnel

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement

L'ETUDE CENTRE-BOURG LANCEE SUR NOTRE TERRITOIRE.

Afin de bénéficier à l'avenir des aides de la Région, la commune de Vic-Fezensac a répondu à l'appel à candidature « opération Centre-Bourg » de la Région Occitanie.

Une étude globale, menée par le cabinet Altereo, a donc été lancée sur notre territoire. L'objectif est de permettre à la ville de Vic-Fezensac de définir un projet global de développement et de valorisation de ses atouts en vue d'une contractualisation pluriannuelle avec la Région, partenaire incontournable aujourd'hui.

Des thématiques prioritaires ont été définies comme l'adaptation de l'habitat, l'amélioration des espaces publics et leurs fonctionnalités, le développement socio-économique, touristique et culturel de notre cité ou encore la démographie.

Dans ce cadre, différentes réunions sont menées avec les élus et les représentants des partenaires institutionnels (Pays d'Armagnac, Conseil Départemental, Communauté de Communes...).

Afin d'associer également le plus grand nombre, les Vicois sont invités à participer via une promenade urbaine.

Information :

Promenade urbaine dans le cadre de l'étude « centre-bourg »

**Vendredi 28 juin 2019
de 18h30 à 20h.**

**Départ de la Mairie de Vic-Fezensac.
A l'issue de la promenade,
un apéritif sera offert par la
Municipalité.**

EN BREF

Ecole maternelle. experimentation petit-déjeuner gratuit.

Il y a quelques mois, dans le cadre de la présentation du plan pauvreté, le Ministre de l'Education a annoncé la mise en place dans les écoles d'un dispositif « Petit-déjeuner gratuit ».

La commune de Vic-Fezensac a été sollicitée pour mettre en place cette mesure. Monsieur le Maire y a répondu plutôt favorablement. A ce jour, le dispositif est opérationnel à l'école maternelle. Une généralisation est envisagée par l'Etat à la rentrée 2019. Affaire à suivre...

Piscine. Dates et horaires d'ouverture.

La piscine municipale ouvrira ses portes au grand public à partir du 6 juillet jusqu'au 1^{er} septembre. Les horaires restent les mêmes que l'an dernier : 14h – 20h.

Tarifs : entrée générale : 2,50 €
moins de 16 ans : 1,50 €
moins de 6 ans : gratuit

Des abonnements à prix réduits sont également disponibles.

Assainissement. Vote du report du transfert de la compétence « eau et assainissement ».

En ce qui concerne la gestion de l'eau, les dispositions de la loi NOTRe de 2015 prévoient normalement le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2020. Néanmoins, le législateur a tout de même prévu des dérogations en fonction de la situation et une possibilité de reporter ce délai au 1^{er} janvier 2026. En concertation avec les autres maires de la Communauté de Communes, c'est ce dernier choix qu'a entériné le Conseil Municipal de Vic-Fezensac. Pas de transfert de compétence dans le domaine pour le moment.

UN BUDGET SANS ENVERGURE ET INQUIETANT

La séance du conseil municipal sur le budget a mis en évidence une situation délicate.

En 2018 la baisse des charges de personnel due à des arrêts de travail et des départs à la retraite non remplacés a entraîné **une dégradation des services rendus à la population** et un **mal être au travail**. Qu'en sera t-il en 2019 ?

Côté impôts locaux, prévoyez une augmentation au plan communal avec une évolution des bases de 2,2%, à laquelle s'ajoute un nouvel impôt de 2% voté par certains élus de la Communauté de communes.

Quant à l'avenir, les dépenses d'investissement sont quasi-inexistantes si ce n'est la fin du chantier de la place dont on ignore encore le coût réel.

Attitude prudente de la majorité ou situation financière inquiétante qui a tout de même nécessité d'inscrire un emprunt de **247 000 € en recettes d'investissement sans projet en contrepartie**.

Un budget investissement 2019 que l'on pourrait donc qualifier « sans envergure », mais c'est sans compter sur le projet pharaonique des arènes décrit dans la délibération du CM du 3 mai ci-dessous :

"La Commune envisage de réhabiliter et de transformer le bâtiment des arènes en espace multiculturel polyvalent permettant à la diversité culturelle du territoire de s'exprimer

dans un équipement de qualité qui pourra accueillir des spectacles vivants, tauromachiques, sportifs ainsi que des concerts et renforcer ainsi l'attractivité du territoire.

Pour ce faire, la réalisation d'une étude préalable ayant pour objectif de définir le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle du projet de réhabilitation, de mise en conformité et de couverture des arènes Joseph Fourniol a été lancée. Le montant de cette étude s'élève à 87 105 € HT (environ 100 000 € TTC) pour laquelle une subvention de 40 000 € est demandée ".

Certes, l'état de délabrement des arènes qui font partie du patrimoine vicois exige un programme de réhabilitation urgent et dans un premier temps, une étude préalable de diagnostic et de faisabilité est nécessaire. **Ce projet était par ailleurs une des priorités de notre programme lors des municipales de 2014.**

Monsieur le Maire avait évoqué une étude de l'ordre de 50 000 €, or, surprise lorsque l'on prend connaissance du montant de l'étude préalable et du détail du projet.

Avec la construction d'un zénith à Vic-Fezensac, nous comprenons mieux l'augmentation du coût de l'étude préalable. Certes la facture est plus douce avec une subvention de 40 000 €, si elle est accordée.

Au final, c'est toujours l'argent du contribuable !

A t-on demandé l'avis de la population sur une telle évolution de l'utilisation des arènes ? les associations sportives et culturelles ont-elles été réunies pour préciser la réalité de leurs besoins ? Une étude de marché a t-elle conclu qu'une salle de concert était économiquement viable à Vic ! Les frais de fonctionnement ont -ils été évalués ?

Si l'équipe actuelle en fin de mandat engageait Vic dans un tel projet - même subventionné - cela grèverait toute autre initiative pour plusieurs mandats à venir. **Il nous a été certifié** qu'en réalité on ne fera pas de couverture, et que le descriptif ambitieux du projet visait seulement l'obtention de subvention. **Drôle de méthode pour obtenir de l'argent public !**

De plus, les premières subventions sur l'étude ne seront-elles pas reprises à la Commune si le projet décrit dans la délibération n'est au final pas intégralement réalisé ?

Devant l'urgence pour sauvegarder les arènes et pérenniser les événements qui s'y déroulent et qui ont un impact économique majeur sur la commune, nous avons voté favorablement. **Ayant fait part de notre désaccord sur la méthode, nous resterons vigilants sur ce dossier et nous vous informerons.**

Les élus du groupe d'opposition quittent la séance lors du dernier conseil municipal du 3 mai dernier. Les questions mineures posées par les élus de l'opposition présents ont semblé t-irriter Monsieur le Maire qui a perdu son calme et s'est à nouveau montré irascible pour ne pas dire odieux. Après un moment de stupeur, face à un comportement jugé déplacé et autoritaire, les élus du groupe d'opposition ont quitté la séance considérant qu'ils n'avaient pas à supporter cela.



VIE associative

1, 2, 3 GYM !

Besoin de bouger ? De changer d'air ? D'évacuer le stress ? Tous les mardis soir à la salle des fêtes de Lagraulas c'est possible avec l'association 1, 2, 3 Gym.

Créée en 2005, cette association, affiliée à la Fédération française « Sport pour tous », est aujourd'hui particulièrement dynamique. Forte d'une quarantaine d'adhérents de tout âge (13 à 65 ans), sous la houlette de Béatrice Narran, à la fois présidente et en charge des entraînements, l'association propose deux séances de sport : cardio, step tonique, renforcement musculaire

avec ou sans matériel sont au programme.

Les cours se déroulent tous les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Lagraulas.

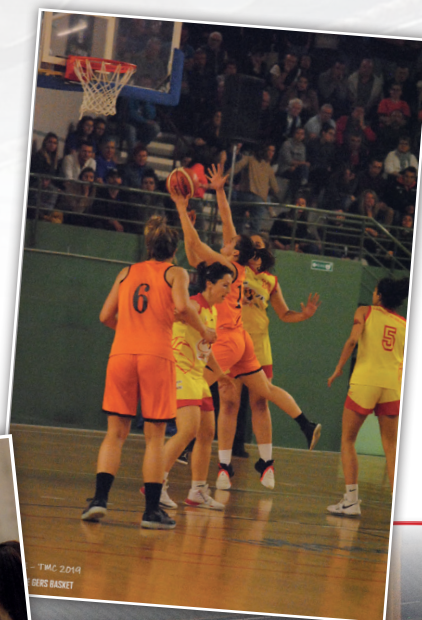
Plus de renseignements au 06 89 09 09 85 ou par mail : 1.2.3.gym.lagraulas@gmail.com



PETIT CLIN D'OEIL A L'UAV BASKET !



s'incline d'un point contre Eauze 2 dans les dernières secondes de la finale du Trophée Georges Estève qui a eu lieu il y a quelques semaines à Valence-sur-Baïse. Un match particulièrement intense dans lequel nos Tangos n'ont pas démerité ! Bravo à elles et tous nos encouragements pour la saison prochaine !



Un clin d'œil en cette fin de saison aux joueuses de l'UAV Basket qui ont, cette année, porté haut les couleurs de Vic-Fezensac avec de belles finales dans plusieurs des catégories (benjamines, cadettes, séniors...).

Des applaudissements tout particuliers pour l'équipe 1 qui



LA petite histoire...

FOIRES ET MARCHÉ A VIC

C'est le 3 messidor de l'an X (21 juin 1802) sous la mandature du Maire Maravat que la date de nos marchés hebdomadaires fut fixée définitivement par le préfet du Gers.

Avant la Révolution, ils se tenaient alternativement les vendredis et les samedis de chaque semaine ; le samedi était jour de marché à Auch et Nogaro.

Le calendrier révolutionnaire ne connaît pas les vendredis et samedis, d'où un arrêt momentané des marchés... avant le retour du calendrier grégorien sous le Consulat.

Sous la pression préfectorale, le Conseil Municipal et le Maire, le colonel Delom, en date du 19 mai 1822, laissèrent le samedi aux villes voisines précitées, pour le vendredi à Vic.

Quand aux foires, elles étaient, avant 1802, au nombre de six : le jeudi qui précède la semaine de Pâques, le 16 brumaire (6 novembre), le 4 nivôse (24 décembre), le 3 ventôse (21 février), le 17 floréal (6 mai) et le 28 thermidor (15 août). Ces dates

suivaient scrupuleusement des habitudes traditionnelles séculaires, et étaient dictées par le calendrier des fêtes religieuses chrétiennes. En 1822, le colonel Delom, Maire, remanie ces dates de foires de la façon suivante : celle du 21 février est rétablie au 1er vendredi de Carême, celle du 21 mars est reportée au marché qui précède le dimanche des Rameaux ; on conserve les autres foires du 6 mai, 15 août, 6 novembre et 24 décembre.

Les foires se tenaient avant la révolution, sur un terrain vague délimité par le mur d'enceinte du XIVème siècle, côté Est de la Halle couverte (construite en 1426 et démolie en 1866) implantée sur la place du kiosque actuel. Sur le « padouen » communal, situé en contrebas du niveau de la Halle (aujourd'hui place de la Mairie), zone qui constituait le foirail, se tenait la vente des bestiaux.

En 1791, les foires aux bestiaux ont été déplacées, elles se tenaient au Jardin du Couvent des Cordeliers, dont le propriétaire Mahomme



fit don à la commune en 1820. Il deviendra ainsi le nouveau foirail, et la place Mahomme actuelle.

La multiplication des automobiles, l'arrivée des supermarchés, la suprématie de la société consumériste fera lentement abandonner ces foires « à date fixe ».

En 1989, Jean Arnaud créera les marchés de nuit à la fraîche et Vic se parera ainsi d'un concept original de faire son marché qui lui sera grandement repris.

Événements à venir

COUNTRY DANSE

Du 12 au 14 juillet 2019
place du kiosque.
Organisé par l'association
Western Country

MARCHES DE NUIT

10 et 24 juillet 2019
7 et 21 août 2019
à partir de 19h
Organisés par l'ACAV

FESTIVAL

TEMPO LATINO

du 26 au 28 juillet 2019
Arènes de Vic-Fezensac

FESTI-CHEVAL

Samedi 10 Août 2019
Arènes de Vic-Fezensac
Spectacle équestre à 20h30
Organisé par le comité de la
Foire du Cheval.

FETE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 Septembre 2019
Salle polyvalente